

Conditions Particulières

Contrat Celebration n° 64816498

Contrat conclu entre :

D'une part l'Entreprise Souscriptrice :

U.I.C.H LES CLEFS D'OR

12 rue Cambon

75001 PARIS

Et d'autre part l'Assureur:

CHUBB Insurance Company of Europe SE

52 rue de la Victoire

75009 PARIS

Chubb Insurance Company of Europe SE

Société Européenne immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro SE13

Siège Social : One America Square, 17 Crosswall, London, EC3N 2AD, United Kingdom. Capital social : 3.000.000 GBP

Agréée par la Prudential Regulation Authority : 20 Moorgate, London, EC2R 6DA, United Kingdom

Direction pour la France : 52 rue de la Victoire – 75009 Paris – France - R.C.S. Paris 510 208 705

Par l'intermédiaire du Courtier Gestionnaire :

BESSE

46 bis rue des Hauts Pavés

44000 NANTES

Code: 40650

Le présent contrat est souscrit conformément aux Conditions Générales **CELEBRATION Avril 2009** et aux Conditions Particulières ci-après. Les Conditions Particulières prévalent sur les Conditions Générales. En cas de contradiction entre les Conditions Générales et les Conditions Particulières, les Conditions Particulières l'emportent.

1. Objet du contrat

Le présent contrat couvre les Personnes Assurées à l'occasion de leur participation à l'Événement désigné ci-après et organisé par le Souscripteur. Chaque catégorie de Personnes Assurées peut bénéficier de tout ou partie des sections de garanties suivantes :

CHUBB®

Section I « **Accidents Corporels** »

Section II « **Assistance aux Personnes Assurées** »

Section III « **Voyages des Personnes Assurées** »

Le Souscripteur peut bénéficier des garanties de la

Section IV « **Annulation de l'Événement** »,

si cette section a été retenue.

L'article V des présentes Conditions Particulières précise la nature et les montants des garanties acquises par catégorie de Personnes Assurées.

2. Personnes Assurées

Les personnes physiques invitées et participant aux Événements Garantis et désigné à l'article III ci-dessous.

A la date d'établissement de la présente police, le nombre TOTAL de Personnes Assurées s'élève à: 600 personnes originaires du monde entier

3. Nature de l'événement garanti

Intitulé des événements : Congrès International Annuel

Date de début et fin de l'événement : du 23 au 28 Mars 2017

Lieu où se déroule l'événement : Berlin (ALLEMAGNE)

ACE a fait l'acquisition de Chubb, donnant naissance à un leader mondial de l'assurance qui opère sous la marque prestigieuse Chubb.

Chubb Insurance Company of Europe SE: Société Européenne immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro SE13. Siège Social : One America Square, 17 Crosswall, London, EC3N 2AD, United Kingdom. Capital social : 3.000.000 GBP. Agréée par la Prudential Regulation Authority, 20 Moorgate, London, EC2R 6DA, United Kingdom. Direction pour la France : 52 rue de la Victoire, 75009 Paris France - R.C.S. Paris 510 208 705

4. Champ d'application des garanties

Les garanties des sections **1, 2 et 3** prennent effet à compter du moment où la Personne Assurée quitte son lieu de travail ou son domicile pour se rendre sur le lieu de l'Événement et prennent fin au premier rallié des deux. Les garanties sont acquises 24 heures sur 24 pendant toute cette durée.

5. Nature et Montant des Garanties

Section 1 – Accidents Corporels

En cas d'Accident corporel garanti au titre du présent contrat, la Compagnie s'engage à indemniser les Personnes Assurées ou leurs Bénéficiaires dans les limites des montants définis ci-après :

- Décès : **25 000 EUR**
 - Infirmité Permanente Totale : **25 000 EUR**
- Capital réductible en cas d'Infirmité Permanente Partielle selon barème Chubb
- Incapacité Temporaire Totale : **. 20 EUR par jour, maximum 180 jours, franchise de 7 jours**
 - Suivi psychologique : **750 EUR**
 - Préjudice de vie quotidienne : **10 000 EUR**
 - Frais de recherche, de secours et sauvetage : **20 000 EUR**

Seules sont acquises les garanties indiquées ci-dessus, conformément à la Section I «**Accidents Corporels** » des Conditions Générales.

Demeurent formellement exclus de la garantie Décès Accidentel :

Les Sinistres résultant d'un Acte de Terrorisme ou de Sabotage, d'un Attentat ou d'un Enlèvement, d'une Guerre Civile ou d'une Guerre Etrangère survenu dans l'un des pays suivants : Afghanistan, Irak, Libye, Nigeria, Somalie, Soudan, Syrie, Tchad, Tchétchénie, République Centrafricaine, Yémen et Ukraine.

Définition complémentaire aux Conditions Générales :

Si un Accident garanti rend la Personne Assurée totalement incapable d'exercer pendant un certain temps sa profession ou ses activités habituelles rémunérées, et qu'une Autorité médicale compétente la déclare en arrêt de travail, Nous lui versons pour chaque jour d'arrêt une indemnité dont le montant maximum est indiqué au Chapitre « Nature et Montant des Garanties » des Conditions Particulières du contrat.

Toutefois, les indemnités que Nous verserons à la Personne Assurée viendront en complément des indemnités qu'elle aura pu percevoir de la part de la Sécurité Sociale et/ou de tout autre régime de prévoyance complémentaire ou de contrat d'assurance, et ce à concurrence du Salaire journalier réel de la Personne Assurée.

ACE a fait l'acquisition de Chubb, donnant naissance à un leader mondial de l'assurance qui opère sous la marque prestigieuse Chubb.

Chubb Insurance Company of Europe SE: Société Européenne immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro SE13. Siège Social : One America Square, 17 Crosswall, London, EC3N 2AD, United Kingdom. Capital social : 3.000.000 GBP. Agréée par la Prudential Regulation Authority, 20 Moorgate, London, EC2R 6DA, United Kingdom. Direction pour la France : 52 rue de la Victoire, 75009 Paris France - R.C.S. Paris 510 208 705

CHUBB®

Cette indemnité est due pour la durée maximum au titre d'un même Accident garanti indiquée au tableau de garanties ci-dessus et, sauf convention contraire, n'est versée qu'après la période de Franchise indiquée au tableau de garanties ci-dessus. Cette période de Franchise est ramenée à vingt-quatre (24) heures en cas d'Hospitalisation.

La reprise, même partielle, des activités de la Personne Assurée interrompt le versement de l'indemnité.

Toute incapacité temporaire totale ayant pour origine un même événement est considérée comme une rechute lorsque la période entre deux incapacités temporaires totales est inférieure à soixante (60) jours.

Section 2 – Assistance aux Personnes



Garanties acquises conformément à la section II « **Assistance aux Personnes** » des Conditions Générales.

IMPORTANT
<p>Pour bénéficier des prestations d'assistance, la Personne Assurée doit, préalablement à toute décision, appeler l'Assisteur.</p> <p style="text-align: center;">Référence de l'Assisteur : CHUBB ASSISTANCE - 6 Rue André Gide - 92320 CHÂTILLON N° de contrat : 0800257*02 / 64816498 (à communiquer impérativement lors de tout appel) Téléphone : (33.1) 55.92.12.77. - Télécopie : (33.1) 55.92.40.69.</p>

GARANTIES	ENGAGEMENTS	TERRITORIALITE
Frais médicaux à l'Étranger Prise en charge directe en cas d'Hospitalisation	1.000.000€a	Etrangera
Complément d'avis médical Information aux membres de la famille en cas d'Hospitalisation Prolongation de séjour à l'hôtel Envoi de médicament à l'Étranger Visite de Proches jusqu'à 3 personnes	Frais réels Frais réels 200€/nuit jusqu'à 2.000€ Frais réels 200€/nuit/Proche jusqu'à 2.000€a	Monde Entier Monde Entier Monde Entier Monde Entier Monde Entiera
Rapatriement ou transport sanitaire Accompagnement lors du rapatriement médical Hospitalisation de la Personne Assurée consécutive à un rapatriement ou un transport sanitaire	Frais réelsa Billet train 1ère / avion classe éco 75 € par jour d'Hospitalisation : (maximum 21 jours consécutifs)a	Monde Entiera Monde Entier Monde Entiera
Retour prématuré de la Personne Assurée Atteinte corporelle grave ou décès d'un Membre de la famille de la Personne Assurée Domicile sinistré dans le Pays de résidence de la Personne Assuréea	Billet train 1ère / avion classe éco a	Monde Entiera
Retour prématuré du chef d'entreprise En cas de Local professionnel sinistréa	Billet train 1ère / avion classe éco a	Monde Entiera
Chauffeur de remplacement En cas d'atteinte corporelle grave à la Personne Assuréea	Coût et frais de déplacement du chauffeur a	Valable dans les pays de la carte verte
Accompagnement du défunt	Billet train 1ère / avion classe éco + frais d'hôtel (200€/nuit - 7 nuits)a	Monde Entiera
Avance de la caution pénale Prise en charge des frais d'avocat	30.000 € 15.000 €a	Etrangera
Envoi d'un médecin sur le lieu de l'Événement Suivi psychologique de la Personne Assurée (Remboursement des honoraires de consultations) Transmission de messages urgents Avance de fonds en cas de perte/vola	Frais réels 500 € Frais réels 15.000 €a	Etranger Monde Entier Monde Entier Monde Entiera

ACE a fait l'acquisition de Chubb, donnant naissance à un leader mondial de l'assurance qui opère sous la marque prestigieuse Chubb.

Chubb Insurance Company of Europe SE: Société Européenne immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro SE13. Siège Social : One America Square, 17 Crosswall, London, EC3N 2AD, United Kingdom. Capital social : 3.000.000 GBP. Agréée par la Prudential Regulation Authority, 20 Moorgate, London, EC2R 6DA, United Kingdom. Direction pour la France : 52 rue de la Victoire, 75009 Paris France - R.C.S. Paris 510 208 705

Section 3 – Voyage

Garanties acquises conformément à la section III « **Voyage des Personnes Assurées** » des Conditions Générales

GARANTIES	ENGAGEMENTS	TERRITORIALITE
Annulation ou modification du voyage ¶ En cas d'événements suivants affectant la Personne Assurée: décès ou hospitalisation, convocation à un tribunal, incendie de sa résidence principale la rendant inhabitable, vol par agression de ses papiers d'identité ou de son titre de transport dans les 48 heures avant le départ. ¶ En cas de décès ou hospitalisation d'un collègue de travail du même service ou d'un membre de sa famille. ¶	2.000 € ¶ par personne assurée et par événement	¶ Monde Entier
Incidents durant le voyage ¶: ¶ Retard d'avion (plus de 4 h ou annulation de vol ou déroutement ou manquement de correspondance) ¶ Retard dans la livraison des bagages (plus de 6 h) ¶	¶ 400 € ¶ 570 € ¶	¶ Monde Entier ¶ Monde Entier
Bagages, matériel et objets de valeur ¶ Matériel professionnel ¶ □	¶ 2.000 € / événement ¶ 50 % du montant bagages effets personnels ¶ □	¶ Monde Entier ¶ Monde Entier ¶ Monde Entier
Remboursement de la franchise du véhicule de location ¶ En cas de dommages matériels ou de vol du véhicule loué, remboursement de la franchise à concurrence de	750 € ¶ (avec un maximum de 2 sinistres par événement) ¶ □	□
Protection «agression» durant l'Événement ¶ Déterioration des effets personnels de la Personne Assurée (franchise de 50 € par sinistre) ¶ Vol des clés ou papiers d'identité de la Personne Assurée	¶ 500 € ¶ 750 € ¶ □	¶ Monde Entier ¶ Monde Entier
Responsabilité Civile Vie privée à l'Étranger ¶ Dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs	1.500.000 € par événement	Etranger

CHUBB®

Section 4 – Annulation de l'événement

Garantie non acquise

Seules sont acquises les garanties des Sections indiquées ci-dessus.

(*) Par Etranger et conformément aux Conditions Générales « Célébration » - Avril 2009, on entend tout autre pays que le Pays de résidence de la Personne Assurée. Les Départements et Territoires d'Outre-Mer sont assimilés à l'Etranger lorsque la Personne Assurée n'y a pas sa résidence principale.

6. Engagement de l'Assureur

Plein par événement :

L'ensemble des capitaux garantis sur la tête des Personnes Assurées lors d'un même événement ne pourra en aucun cas excéder la somme de : **5.000 000 EUR**

Dans le cas où les capitaux garantis dépasseraient cette somme, les Assureurs ne pourraient être tenus de répartir au prorata entre les victimes, quel que soit leur nombre, qu'un montant total équivalent audit maximum.

7. Clause Sanction

ACE a fait l'acquisition de Chubb, donnant naissance à un leader mondial de l'assurance qui opère sous la marque prestigieuse Chubb.

Chubb Insurance Company of Europe SE: Société Européenne immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro SE13. Siège Social : One America Square, 17 Crosswall, London, EC3N 2AD, United Kingdom. Capital social : 3.000.000 GBP. Agréée par la Prudential Regulation Authority, 20 Moorgate, London, EC2R 6DA, United Kingdom. Direction pour la France : 52 rue de la Victoire, 75009 Paris France - R.C.S. Paris 510 208 705

La présente garantie est sans effet :

– **LORSQU'UNE INTERDICTION DE FOURNIR UN CONTRAT OU UN SERVICE D'ASSURANCE S'IMPOSE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'ASSUREUR OU SA SOCIETE MERE ULTIME DU FAIT DE SANCTION, RESTRICTION OU PROHIBITION PREVUES PAR LES LOIS ET REGLEMENTS, OU**

– **LORSQUE LES BIENS ET/OU LES ACTIVITES ASSURES SONT SOUMIS A UNE QUELCONQUE SANCTION, RESTRICTION, EMBARGO TOTAL OU PARTIEL OU PROHIBITION PREVUS PAR LES LOIS ET REGLEMENTS.**

IL EST ENTENDU QUE CETTE CLAUSE SANCTION NE S'APPLIQUE QUE DANS L'HYPOTHESE OU LE CONTRAT D'ASSURANCE, LES BIENS ET/OU ACTIVITES ASSURES ENTRENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DANS LE CHAMP D'APPLICATION D'UN TEXTE IMPERATIF DES NATIONS-UNIES, DE L'UNION EUROPEENNE, DE GOUVERNEMENTS ET/OU TOUTE AUTRE AUTORITE NATIONALE OU INTERNATIONALE COMPETENTE SOUMETTANT UN ETAT A EMBARGO ET/OU SANCTIONS.

AUCUNE COUVERTURE OU PRESTATION NE SERA FOURNIE ET AUCUNE SOMME NE SERA PAYABLE AU TITRE DE CETTE POLICE POUR UN VOYAGE ASSURE EN, A OU D'IRAN.

CHUBB®

8. Prime

La prime totale, hors taxe d'assurance de 9%, est fixée à **7 038,00 Euros soit une prime appelée de 7 671,42 Euros TTC**

9. Effet - Durée

Le présent contrat est un Contrat Temporaire.

Début d'Effet : 23 mars 2017 à 0 heures

Fin d'Effet : 28 mars 2017 à 24 heures.

En conséquence son expiration aura lieu de plein droit et sans autre avis.

L'ASSUREUR

Paris le 27 février 2017

LE SOUSCRIPTEUR



ACE a fait l'acquisition de Chubb, donnant naissance à un leader mondial de l'assurance qui opère sous la marque prestigieuse Chubb.

Chubb Insurance Company of Europe SE: Société Européenne immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro SE13. Siège Social : One America Square, 17 Crosswall, London, EC3N 2AD, United Kingdom. Capital social : 3.000.000 GBP. Agréée par la Prudential Regulation Authority, 20 Moorgate, London, EC2R 6DA, United Kingdom. Direction pour la France : 52 rue de la Victoire, 75009 Paris France - R.C.S. Paris 510 208 705